

Mouvements sociaux-partis : une relation à **géométrie variable**

Des « gilets jaunes » en 2018 à l'appel « Bloquons tout » de septembre 2025, l'actualité protestataire est marquée par l'irruption de mobilisations qui se défendent avec force de toute forme d'ingérence partisane. Ces événements redessinent-ils les relations entre mouvements sociaux et partis politiques ?

Elisabeth GODEFROY, doctorante en science politique au centre Emile Durkheim et à Sciences po Bordeaux

L'usage au singulier de l'expression – *le* mouvement social – fait souvent référence à l'ensemble des forces (syndicats, associations, ONG, collectifs, etc.) actives, de manière plus ou moins unifiée, dans les luttes sociales à visée émancipatrice. Or, cette définition ne satisfait pas les spécialistes de l'action collective, qui privilégient des critères moins normatifs pour cerner les contours de cette catégorie.

Cet exercice suppose d'abord un détour par le passé. Le terme renvoie en effet à une forme historiquement située de protestation. Le sociologue Charles Tilly a mis en évidence son émergence à la fin du XVIII^e siècle⁽¹⁾. L'extension du droit de suffrage et le développement du capitalisme bouleversent les anciennes manières de se mobiliser. Elles prennent alors une dimension nationale et s'inscrivent dans le cadre de structures autonomes – syndicats et organisations spécifiquement dédiées à la conduite de mobilisations. L'action collective « moderne » se caractérise en outre par des modalités d'actions nouvelles, comme la grève et la manifestation, aujourd'hui institutionnalisées. Le répertoire d'action collective s'est aujourd'hui largement enrichi. Du sit-in à l'occupation en passant par les *happenings* médiatiques, il serait difficile d'en dresser une liste exhaustive. Les causes défendues ont aussi évolué et certains mouvements

sociaux se déploient désormais au-delà des frontières nationales. On ne peut donc cantonner les mouvements sociaux à une cause ou une modalité d'action, même s'ils relèvent plutôt de modes de participation dits « non conventionnels », par opposition au vote. Pour le sociologue Erik Neveu, la catégorie renvoie à toute forme d'action collective concertée en faveur d'une cause, qui adresse publiquement des demandes aux autorités politiques⁽²⁾.

Faire de la politique « autrement »

Les mouvements sociaux relèvent donc d'une forme particulière de participation politique visant, d'une manière ou d'une autre, à peser sur la régulation des rapports sociaux. Les partis poursuivent également cet objectif, selon une modalité particulière : la conquête du pouvoir par la voie des urnes. Dans un contexte de défiance croissante à l'égard des partis politiques, la séparation stricte entre mouvements sociaux et politique partisane semble accréditée par les mobili-

sations qui revendiquent avec force leur autonomie. Par exemple, les trois quarts des « gilets jaunes » considéraient que les partis politiques n'étaient pas les bienvenus dans leur mobilisation⁽³⁾.

Toutefois, la volonté de se démarquer de la politique « politicienne » par une manière de faire de la politique « autrement » n'est pas nouvelle. Le sociologue Lilian Mathieu montre que cette façon de délimiter l'action protestataire prospère dans les mouvements féministes, écologistes ou antiracistes des années 1970. L'autonomie vis-à-vis des partis politiques est aussi le principe de base d'un ensemble d'organisations de mouvements sociaux qui émergent à partir de la fin des années 1990⁽⁴⁾. La politique institutionnelle étant désormais devenue une affaire de professionnelles et professionnels, elle laisse peu de place à celles et ceux qui n'aspirent pas à y faire carrière ou n'en ont pas les moyens. Si les mouvements sociaux ont aussi leurs militantes et militants « professionnels », ils favorisent largement la participation plus ponctuelle de citoyennes et citoyens

« Dans un contexte de défiance croissante à l'égard des partis politiques, la séparation stricte entre mouvements sociaux et politique partisane semble accréditée par les mobilisations qui revendiquent avec force leur autonomie. »



« Il n'est pas rare que les trajectoires des militantes et militants soient faites de va-et-vient entre politique protestataire et politique partisane, voire d'un positionnement à cheval entre ces deux mondes. Les partis trouvent de leur côté un intérêt symbolique à l'ancrage dans les luttes sociales. »
(ci-contre E. Godefroy, au micro, lors de l'une des assemblées plénières de l'UEMSS)

ordinaires et valorisent des formes d'engagement basées sur des savoir-faire peu reconnus dans le champ politique. Les mobilisations peuvent de plus être le lieu d'expérimentations démocratiques, auxquelles aspirent des participantes et participants critiques du fonctionnement des institutions politiques.

La frontière poreuse entre mouvements et partis

Pourtant, les rapports entre mouvements sociaux et partis politiques ne se résument pas à une opposition frontale, mais oscillent plus souvent entre la coopération et la concurrence. La frontière qui sépare activités protestataires et activités partisans est en définitive poreuse. Des acteurs et actrices des mouvements sociaux peuvent ponctuellement prendre la voie des urnes pour étendre leur audience. Il n'est du reste pas rare que les trajectoires des militantes et militants soient faites de va-et-vient entre politique protestataire et politique partisane, voire d'un positionnement à cheval entre ces deux mondes. Les partis trouvent de leur côté un intérêt symbolique à l'ancrage dans les luttes sociales, dont ils peuvent être de puissants alliés. Le

« Le recours à des formes d'action non conventionnelles par des groupes d'extrême droite intra et extra-parlementaire est en hausse dans toute l'Europe, renforçant ainsi le pôle réactionnaire des mobilisations. »

Parti communiste et le Parti socialiste ont, à leurs grandes heures, joué un rôle structurant dans les mobilisations. Les Écologistes sont quant à eux le résultat d'une institutionnalisation de composantes du mouvement écologiste. Aujourd'hui, La France insoumise aspire à être un relai central des mobilisations sociales, tout en y développant ses racines. L'élection à l'Assemblée nationale de Rachel Keke, porte-parole des femmes grévistes de l'hôtel Ibis en 2022, témoigne de cette stratégie. A cela s'ajoutent les appels de Jean-Luc Mélenchon – souvent taxés de « récupération politique » – à rejoindre des mobilisations comme celle des « gilets jaunes », ou le mouvement « Bloquons tout ».

La présence de partis politiques dans un cadre protestataire est donc variable selon les périodes, les causes et les caractéristiques des groupes mobilisés. A chaque mobilisation ses propres règles. Les « gilets

jaunes », par exemple, ne refusent pas la participation de militantes et militants politiques à titre individuel mais rejettent les symboles partisans (drapeaux, badges, tracts), lesquels font en revanche partie du paysage des grandes manifestations comme contre la réforme des retraites en 2023.

Une autonomie à l'épreuve de l'extrême droite

L'extrême droite n'est désormais plus en reste. Le recours à des formes d'action non conventionnelles par des groupes d'extrême droite intra et extra-parlementaire est en hausse dans toute l'Europe, renforçant ainsi le pôle réactionnaire des mobilisations. En France, de petits partis se revendiquant du « souverainisme » ont, par exemple, organisé des manifestations contre le passeport sanitaire entre 2020 et 2022, ralliant divers collectifs et des citoyennes et citoyens ordinaires. Le succès de l'extrême droite dans les urnes n'est d'ailleurs pas sans effet sur les liens entre les partis de gauche et le mouvement social. La dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 a ainsi posé la question d'un rapprochement, au sein d'un bloc antifasciste, des partis, syndicats et organisations de mouvements sociaux. Cela suppose, pour les derniers, d'adapter certains principes constitutifs de leur autonomie à la conjoncture, comme le refus de donner des consignes de vote en faveur ou contre une candidate ou un candidat.

Preuve en est que la relation mouvements sociaux-partis peut faire l'objet de recompositions en fonction des contextes et des enjeux. ●

(1) Charles Tilly, *La France contestée, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

(2) Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2019.

(3) Collectif d'enquête sur les gilets jaunes, Camille Bedock, Zakaria Bendali et al., « Enquêter in situ par questionnaire sur une mobilisation : une étude sur les gilets jaunes », in *Revue française de science politique*, 2019, 69, 6, p. 869-892.

(4) Lilian Mathieu, *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du croquant, 2012.